



## **l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée exprime sa volonté de jouer un rôle actif au sein de l'union pour la méditerranée**

Nous, Présidents des Communautés Autonomes de Catalogne et des Iles Baléares et des Régions de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, réunis depuis 2004 au sein de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée représentant 13 millions de citoyens, signataires de la présente déclaration, considérons que le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée est le seul moyen pour atteindre la paix, la stabilité et le développement durable de cette zone.

Nous sommes dès lors animés par la volonté politique commune de participer au dialogue entre les deux rives de la Méditerranée et de contribuer activement au renforcement de la dimension territoriale du partenariat euro méditerranéen.

En ce sens, nous saluons le lancement du « Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée », initié de manière officielle à Paris le 13 juillet 2008 et réaffirmé dans la déclaration finale du Sommet de Marseille des 3 et 4 novembre 2008 ; et nous nous félicitons de l'installation du Secrétariat conjoint à Barcelone.

Nous accueillons avec satisfaction les thématiques prioritaires de travail pour 2009 définies dans l'annexe de la Déclaration de Paris, ainsi que la mention du rôle des collectivités dans la mise en œuvre du Processus.

A ce titre, nous exprimons notre satisfaction quant à la création, à l'initiative du Comité des Régions, d'une Assemblée régionale et locale euro méditerranéenne (ARLEM), qui vise à donner plus de poids institutionnel aux collectivités dans les relations euro méditerranéennes.

Nous estimons que cette Assemblée de collectivités devrait être associée en amont du processus de décision en ce qui concerne le programme de travail et les grandes évolutions du « Union pour la méditerranée ».

L'importance et le poids des collectivités régionales européennes doit en effet constituer une composante essentielle dans la définition des priorités stratégiques de l'Union pour la Méditerranée.

Nous rappelons l'investissement des Régions membres de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, dont trois ont une façade importante sur la Méditerranée, dans les relations euro méditerranéennes. Cet investissement prendra une nouvelle dimension en 2009 grâce à la mise en place effective du Groupement européen de Coopération Territoriale (GECT), qui aura de personnalité juridique et de réels moyens d'actions.

En effet, ce GECT permettra de mettre en œuvre et d'ancrer de nouveaux projets, visibles par les citoyens, dans le territoire euro méditerranéen, répondant ainsi au souhait des Chefs d'Etats et de gouvernements de donner un contenu concret à L'Union pour la Méditerranée.

Nous souhaitons ainsi que l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée puisse jouer un rôle de premier ordre dans le forum de dialogue que constitue l'ARLEM, et nous appelons le Comité des Régions de l'Union européenne à lui accorder une place au sein de cette structure politique

Forts de notre coopération de longue date avec les collectivités des pays méditerranéens, nous réaffirmons tout notre intérêt pour la mise en oeuvre de l'Union pour la Méditerranée, et confirmons notre volonté forte et notre disponibilité pour participer et soutenir activement cette initiative ambitieuse en faveur de la paix et de la coopération.